ETABLISSEMENT : COLLEGE PAUL RIQUET – 34500 BEZIERS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 6 juillet 2023

heure de début de séance : 09h00 **heure de fin de séance :** 12h50

	NOM Prénom	***Qualité***
Président de séance	M. VILARO Bernard	Principal
Secrétaire de séance	Mme FAYOLLE Virginie	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation

Nombre de membres présents :19 Quorum : 15

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Approbation du compte-rendu du précédent CA – désignation secrétaire de séance	1	
II	Bilan 2022-2023	2	Bilans 2022-2023
III	Règlement intérieur	1	
IV	Présentation des projets 2023-2024	1	Projets 2023-2024
V	Plan d'action 2023 Cité éducative	1	Plan d'action 2023
VI	Questions financières	1	
VII	Questions diverses	2	

Le 11/07/2023

Signature du Président de séance	***Signature du Secrétaire de séance***
	Mme Fayolle -
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	***Transmission au Recteur***

ETABLISSEMENT : COLLEGE PAUL RIQUET 34500 BEZIERS

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06.07.2023
Sous la présidence de M. VILARO Bernard

COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023 : COLLEGE PAUL RIQUET

	Présents	Excusés	Absents
5 REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
Chef d'établissement : M. VILARO Bernard	X		
Chef d'établissement adjoint : M. GUICHET Yoann	X		
Directeur adjoint SEGPA : Mme FRAY Anne	X		
Gestionnaire : Mme GAYRARD Luce	X		
CPE : Mme AMANIEUX Fabienne	X		
5 PERSONNALITES			
De la commune siège : Mme FREY Alberte – remplacée par Mme SAYSSET Mélanie		X	
De la collectivité de rattachement : Mme SAUR S.		X	
M. MARABOEUF P.			X
Communauté d'Agglomération : Mme PISSARRO E.		X	
Qualifiée : M. CORBIER Olivier	X		
10 REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS			
7 au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :			
1- FAYOLLE Virginie	X		
2- GADAL Jean-Michel	X		
3- DURE Emmanuelle	X		
4- VICARD Frédérique	X		
5- BRIOT Nicolas	X		
6- GLAS Lauriane	X		
7- SUMIAN Cyril	X		
2 au titre des personnels administratifs – ATC :			
1- REVERSO Isabelle	X		
2- MUNOZ Catherine	X		
10 REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES			
7 parents :			
1- KHARBACHI Najah – remplacée par Mme PAPAZOFF	X		
2- LE TACON Isabelle			X
3- LUCIBELLO Céline			X
4- BELTRI Stéphanie			X
5- KERKRI Tayeb	X		
6- ARKAM Djamila	X		
7- EL BETTANI Ouafa	X		
3 élèves :			
1- HOUMADI Charod 3 1 – remplacé par EL HOR Anas			X
2- FAGROUD OUAHMAD Mariem 3 6			X
3- BOUICH Amine 3 1			X
INVITES			
Mme FONTANEL Anne-Laure			

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du : 6 juillet 2023***
- ***N° de séance : 5***

Chapitre : I **Nature** : **Approbation de l'ordre du jour**

M. le Principal adjoint demande l'approbation du compte rendu du dernier CA qui s'est tenu le 6 avril 2023.

Approbation à l'unanimité

Mme FAYOLLE Virginie, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, est désignée secrétaire de séance.

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du : 6 juillet 2023***
- ***N° de séance : 5***

Chapitre : II **Nature Bilan 2022-2023 (voir bilans)**

1. Bilan climat scolaire :

M. Vilaro évoque les va-et-vient constants des familles : 64 arrivées pour 66 départs dans l'année. On peut constater que 25% des élèves entrés en 6è ne sont plus là en 3è.

Mme Fayolle : « Quelle est l'évolution de ce chiffre au fil des ans ? »

M.Vilaro : « Il y a plus de départs : déménagements, conseils de discipline, certains arrivent et repartent dans l'année. Cela génère beaucoup de décrochage ».

En cette fin d'année, 35 élèves de 3è n'ont pas d'affectation.

Mme Amanieux : « Cela va nous donner beaucoup de travail à la rentrée. Ce sera quand même à nous de les gérer ».

M. Vilaro : « Pendant qu'on fait cela, on a du mal à se concentrer sur les aspects pédagogiques ».

Mme Fray : « La SEGPA est responsable de 30% des incidents recensés. Beaucoup de moyens humains ont été mis sur la 4ème et cela a payé, mais les 5è ont posé problème. 7 conseils de discipline ont été tenus avec des faits graves. Le point positif a été la classe de 6è ».

M. Guichet : « Pour les affectations des 3è, tous les élèves qui ont joué le jeu, travaillé, sont affectés. Donc ça marche »

Mme Vicard : « Le personnel en vie scolaire est-il suffisant ? Il semble que la tâche soit trop lourde ».

Me Amanieux : « Plus de personnels ne règlera rien, au contraire. J'insiste sur la présence des familles. C'est une source de réussite. Tous les points du bilan scolaire montrent le manque d'implication des familles. Nous avons pu constater que 50% des familles étaient absentes à la remise du prix d'excellence ».

Mme Vicard : « Il manque un poste de CPE ».

Mme Amanieux : « Un 3è poste de CPE allègerait notre charge, mais ne règlerait pas les problèmes des élèves en retard ou déscolarisés ».

Mme Fontanel : « On peut s'inquiéter de la santé au travail des personnels. On n'a pas de statistiques, mais on sait que beaucoup d'arrêts cette année sont dus aux conditions de travail au collège ».

M. Vilaro : « On fait le pari de travailler au plus près des familles l'an prochain. On fera peut-être plus de mesures conservatoires pour faire venir les familles. Ces problèmes d'absentéisme existent dans les collèges de Béziers ».

Mme Dure : « Pourrait-on rétablir une classe relais comme l'ancienne classe SAS ? »

M. Vilaro : « Il n'y a plus de financement pour ce dispositif et il concentre les difficultés ».

Mme Amanieux : « Comment valoriser l'ambition scolaire ? Il y a des élèves au collège qui font toute leur scolarité sans aucun souci. Nous devons porter notre attention sur ceux-là aussi ».

Mme Fayolle : « L'importance des options doit être soulevée. A travers elles, nos élèves sont valorisés. A l'avenir, il faudra s'y accrocher car elles sont fragilisées ».

M.Corbier, personnalité qualifiée, quitte le CA à 10h38.

Approbation des bilans à l'unanimité

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du : 6 juillet 2023***
- ***N° de séance : 5***

Chapitre : III **Nature : Règlement intérieur**

Suite aux réunions sur le climat scolaire qui se sont tenues cette année, un sondage a été fait via Pronote.

Mme Vicard : « Concernant les règles du vote sur pronote, il serait bon de préciser que les votes « ne se prononcent pas » ne sont comptabilisés ni Pour ni Contre ».

	MATIN		APRES-MIDI
7h45	Ouverture du portail	**13h15**	Ouverture du portail
7h55	Fermeture du portail et montée en classe	**13h25**	Fermeture du portail et montée en classe
~~**8h00 / 8h55**~~ **7h55 / 8h50**	M1 = 1er cours	~~**13h30 / 14h25**~~ **13h25 / 14h20**	S1 = 1er cours
~~**8h55 / 9h50**~~ **8h50 / 9h45**	M2 = 2ème cours	~~**14h25 / 15h20**~~ **14h20 / 15h15**	S2 = 2ème cours
~~**9h50 / 10h05**~~ **9h45 / 10h05**	Récréation puis montée en classe	~~**15h20 / 15h35**~~ **15h15 / 15h35**	Récréation puis montée en classe
10h05 / 11h00	M3 = 3ème cours	**15h35 / 16h30**	S3 = 3ème cours
11h00 / 11h55	M4 = 4ème cours	**16h30 / 17h25**	S4 = 4ème cours
12h00 / 13h15	Pause méridienne	**17h30**	Fin des activités ~~optionnelles. (Sections sportives / accompagnement éducatif...)~~

Entre 12h00 et 13h15 peuvent avoir lieu diverses activités optionnelles.

Mme Vicard : « Les collègues tributaires du train auront du mal à arriver à 7h55 ».

Mme Papazoff, représentante des parents d'élèves, quitte le CA à 10h49.

Modification du Règlement intérieur avec les nouveaux horaires adoptée à l'unanimité

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du : 6 juillet 2023***
- ***N° de séance : 5***

Chapitre : IV **Nature** : **Présentation des projets 2023-2024 (voir projets)**

Il y a environ 60 projets prévus pour l'année scolaires 2023-2024 (voir liste des projets 2023/2024).

Les AET :

- Collège au cinéma
- Harcèlement (SEGPA)
- Voile environnement
- Toute la lumière sur les SEGPA
- Musée Sérignan

Mme Gayrard : « Lorsque vous faites un AET, merci de ne pas surévaluer vos dépenses. En effet, si on demande une participation du Conseil Départemental surévaluée, il faut ensuite rembourser les sommes non dépensées. La procédure est très fastidieuse ».

Les projets 2023/2024 sont approuvés à l'unanimité

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du : 6 juillet 2023***
- ***N° de séance : 5***

Chapitre : V **Nature : Plan d'actions 2023 Cité éducative (voir plan d'action 2023)**

M Vilaro présente le plan d'action 2023.

Mme Fontanel : « Nous avons tous reçu un questionnaire du DRE par mail. Je n'y ai pas répondu car je comprends mal les questions. De plus, on ne nous interroge pas le projet « gestes de 1è secours ». Pourquoi ? »

M. Vilaro : « Car l'action ne sera pas reconduite. D'autres choix de projets ont été faits ».

M. Guichet : « On a proposé le PSC1 aux 160 élèves de 4è : 80 réponses favorables mais 40 élèves ont participé en réalité. On regrette beaucoup que les familles se soient désengagées ».

M Vilaro soumet au vote du CA l'acceptation de la réception des financements pour le paiement des actions.

Approbation à l'unanimité

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du : 6 juillet 2023***
- ***N° de séance : 5***

Chapitre : VI **Nature** : **Questions financières**

Mme Gayrard propose un prélèvement sur les fonds de roulement de 12 000 € suite à l'augmentation de certaines charges.

M. Guichet : « Il faut éteindre toutes les lumières et les ordinateurs quand on quitte une salle (selon l'EDT de la salle) ».

Acceptation à l'unanimité

Un antiquaire souhaite faire un don à la SVT de 300 €

Acceptation à l'unanimité

M Vilaro présente la convention cadre du CLJ (**voir livret fonctionnel CLJ**).

Mme Vicard : « Est-ce que la convention qui lie le collège au CLJ est reconduite chaque année ? »

M. Guichet : « Il n'y a pas de convention ».

Me Vicard : « Le collège peut-il ne pas reconduire cette convention ? »

M. Vilaro : « Le chef d'établissement peut le décider ».

Mme Vicard : « Qu'est-ce que « le recadrage police » mentionné dans la présentation du CLJ ? »

M. Vilaro : « Cela pourra être proposé à l'élève et à sa famille. Les personnels menacés peuvent être protégés et cela doit aussi être rappelé. Mais il n'y aura pas de recadrage police en classe ».

Une réunion avec les membres du CLJ et les personnels pourra être organisée à la rentrée.

M KERKRI, représentant des parents d'élèves, quitte le CA à 12h25.

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du : 6 juillet 2023***
- ***N° de séance : 5***

Chapitre : VI **Nature : Questions diverses**

Question n°1 : « suite de l'audience au rectorat » : Le rectorat a-t-il satisfait les demandes portées par les représentants du CA lors de l'audience en février 2023 ?

M Vilaro indique que toutes les demandes/courriers ont été transmis à la DAASEN, mais les ajustements ne sont pas terminés.

Question n°2 : « baisse des crédits pédagogiques » : Quelles sont les raisons apportées par le rectorat qui justifient la baisse des crédits pédagogiques alloués à l'établissement ? Dans ce contexte, comment continuer à financer des projets pour les élèves, en dehors des budgets alloués et fléchés par la cité éducative, qui prendra fin dans un an ?

Ils sont en baisse. Le rectorat ne justifie pas cette baisse.

Mme Gayrard : « Depuis le conseil pédagogique, une nouvelle dotation est arrivée ».

Mme Fontanel : « Quand la cité éducative disparaitra, les projets disparaitront aussi ? »

M. Vilaro: « Oui. Mais ces projets n'existaient pas avant. Il y aura toujours des financements liés à la politique de la ville, financé par l'Etat ».

M GADAL, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, quitte le CA à 12h30.

Question n°3 : « concernant le PACTE » : Que se passera-t-il si un nombre insuffisant d'unités de PACTE de remplacement courte durée n'est pas atteint à la rentrée, ne permettant pas de débloquer des unités - et donc le financement - pour d'autres missions ?

M Guichet précise que le recensement est en cours : des pactes seront possibles.

Question n°4 : « vidéosurveillance » : Quel bilan pouvez-vous dresser sur la pose des caméras dans le collège, au regard des objectifs visés ?

M. Vilaro : « Le bilan est très positif. Cela a résolu les problèmes de déclenchement d'alarme. De plus, on peut apporter des preuves à certaines familles qui remettent en cause les sanctions ».

Mme Vicard : « Mais ces caméras n'ont pas d'effet dissuasif ».

Question n°5 : « concernant le Parking Charles de Gaulle » : les collègues s'inquiètent des conditions dégradées d'enseignement depuis l'installation des miroirs sur la façade du parking reflétant la lumière du

soleil et chauffant excessivement les salles. Les collègues s'inquiètent aussi des potentielles nuisances (sécurité réduite, pollution, bruit, chaleur) du parking et du stationnement des bus le long du collège. De plus, les collègues n'ont pas constaté et déplorent l'absence de mesures de sécurité lors des travaux et de la manœuvre des engins de chantier devant le collège.

Les reflets à cause des miroirs posent problèmes dans nos classes. Le Conseil départemental est prévenu. On attend leur solution.

En complément du PV du précédent CA, le courrier concernant l'UPE2A sera transmis à la DAASEN.

Fin du CA : 12h50